

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT

**LISTE DES DOCUMENTS REQUIS AU MOMENT DU DÉPÔT DE
LA DEMANDE - VOLET PRÉQUALIFIÉ ET INITIATIVE TREMPIN**

- Pour faire une demande, veuillez remplir le formulaire en ligne et télécharger les documents ci-dessous par l'entremise de Dialogue : <https://telefilm.ca/fr/se-connecter>
- **IMPORTANT:** tous les documents requis doivent être fournis avec le formulaire de demande au moment du dépôt de la demande. Les requérants seront informés si leur demande est incomplète et disposeront d'un délai de **cinq (5) jours ouvrables** pour soumettre les documents manquants. Le cas échéant, les requérants devront soumettre toute la documentation manquante dans ce délai de préavis.

La documentation fournie à Téléfilm après la soumission du formulaire de demande ou après la période de préavis indiquée dans l'avis de dossier incomplet, selon le cas, pourrait ne pas être prise en considération dans le processus décisionnel. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au **Guide d'information essentielle** disponible sur la [page web](#) du Programme.

- Tous les documents requis doivent être soumis en anglais ou en français, quelle que soit la langue du projet.
- Veuillez noter que les liens vers des services d'hébergement de fichiers en ligne, tels que Dropbox, Google Drive, OneDrive, CloudMe, Sugar Sync, etc., ne sont pas acceptés.

| DOCUMENT | REQUIS DANS LES CAS SUIVANTS | DESCRIPTION (Personnaliser et saisir le nom du document dans le champ texte du formulaire de demande) | TYPE (Sélectionner dans le menu déroulant) |
|---|---|--|---|
| <p>1. Documents de constitution</p> <p>Pour la société requérante et la(les) société(s) mère(s), le cas échéant.</p> | S'il y a eu un changement depuis la dernière demande à Téléfilm | Documents de constitution_ Nom de société | Documents de constitution en société |
| <p>2. Déclaration de la société</p> <p>Déclaration sur le statut canadien de la société et les renseignements corporatifs de la (des) société(s) requérante(s) et de la (des) société(s) mère(s), le cas échéant.</p> <p><i>Formulaire disponible sur la page web du Programme.</i></p> | S'il y a eu un changement depuis la dernière demande à Téléfilm ou si la déclaration a été déposée à Téléfilm il y a plus d'un an | Déclaration corporative_ Nom de la société | Déclaration |
| <p>3. Matériel créatif le plus récent</p> <p>Version finale du traitement ou du scénario en format professionnel avec le nom du ou de la scénariste, la date et les pages numérotées.</p> <p>Note : un traitement (15-20 pages) est uniquement requis pour les demandes soumises à la phase de la première version du scénario. Veuillez également inclure deux extraits de scènes (2-3 pages par scène).</p> <p>Remarque: Les demandes pour la phase de traitement ne sont plus acceptées en vertu de ce programme</p> | Toutes les demandes | Matériel créatif_ Date du scénario | Scénario |

| | | | |
|--|--|---------------------------------------|----------------------------------|
| <p>4. Entente avec la ou le scénariste</p> <p>Incluant tout amendement, les honoraires de la scénariste ou du scénariste ainsi que le calendrier de livraison et de paiement.</p> | <p>Toutes les demandes</p> | <p>Entente de scénarisation_ Date</p> | <p>Ententes du personnel clé</p> |
| <p>5. Entente signée avec la réalisatrice ou le réalisateur</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les projets en phase de montage (sauf si la demande est soumise à l'Initiative Tremplin) ✓ Les projets ayant une réalisatrice ou un réalisateur associé-e | <p>Entente de réalisation_ Date</p> | <p>Ententes du personnel clé</p> |

Remarque: le plan d'engagement communautaire et le plan de développement durable ne sont pas requis dans le volet préqualifié et pour l'Initiative Tremplin puisque le financement est automatique, mais il s'agit de documents importants pour Téléfilm et ils seront exigés dans le cadre des demandes de financement en production.